Evolution paléogéographique du bas estuaire de laCharente et production du sel entre le Néolithique et l'Âge du Fer : le cas du site du Pontet (Saint-Nazaire, Charente-Maritime, France)

Amélie Duquesne, Jean-Michel Carozza, Guillaume Bruniaux, Vivien Mathé, Marylise Onfray, François Levêque, Stéphane Vacher, Laurent Carozza, Pierre Stéphan, Vincent Ard

▶ **To cite this version:**

Amélie Duquesne, Jean-Michel Carozza, Guillaume Bruniaux, Vivien Mathé, Marylise Onfray, et al.. Evolution paléogéographique du bas estuaire de laCharente et production du sel entre le Néolithique et l'Âge du Fer : le cas du site du Pontet (Saint-Nazaire, Charente-Maritime, France). Géomorphologie : relief, processus, environnement, 2024, 10.4000/books.editionsmsh.44723 . hal-04766803

HAL Id: hal-04766803
https://hal.science/hal-04766803v1

Submitted on 7 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géomorphologie – Relief, Processus, Environnement

Articles sous presse

Evolution paléogéographique du bas estuaire de la Charente et production du sel entre le Néolithique et l'Âge du Fer : le cas du site du Pontet (Saint-Nazaire, Charente-Maritime, France)

Paleogeographic evolution of the lower Charente estuary and igneous salt production during Neolithic and Iron Age: the case of the Pontet site (Saint-Nazaire, Charente-Maritime, France)

Amélie Duquesne, Jean-Michel Carozza, Guillaume Bruniaux, Vivien Mathé, [illegible] Onfray, François Levêque, Stéphane Vacher, Laurent Carozza, Pierre Stéphan, Vincent Ard

Résumé | Index | Plan | Notes de la rédaction | Texte | Bibliographie | Annexe | Illustrations | Citation

Résumés

FRANÇAIS | ENGLISH

Ce travail vise à déterminer l'évolution des conditions d'exploitation du sel autour du site du Pontet au cours du Néolithique récent et de l'âge du Fer par la confrontation des données archéologiques et environnementales. Le site principal du Pontet est un site fossoyé de plateau qui a été occupé principalement durant le Néolithique récent (3600-2900 cal. BCE). Il domine un vallon à fond plat proche de l'estuaire de la Charente dont la paléogéographie est reconstituée grâce aux données géophysiques et à des carottages. Ces informations permettent de reconstituer la topographie du fond du vallon qui correspond à un talweg à pente régulière (~ 1%) façonné dans les calcaires lors du bas niveau marin durant le Stade Isotopique Marin 2 (SIM2). Cette topographie est fossilisée par les formations littorales transgressives et régressives mises en place lors de la remontée puis de la stabilisation du niveau marin holocène. Les formations marines les plus anciennes se mettent en place dans la partie aval de la vallée à partir de 5800 cal. BCE, alors que les versants au pied du site enregistrent un épisode de pédogenèse hydromorphe et sont donc hors d'eau. Lors de la première phase d'occupation du site au Néolithique récent I (3600-3300 cal. BCE) les Pleines Mer de Vives Eaux (PMVE) atteignent le bas des versants du site du Pontet ce qui est compatible avec une activité d'exploitation de sel ignigène au plus près de l'enceinte. Les débuts de la progradation des marais (mise en place d'un schorre) et l'éloignement de la limite des eaux atteintes lors de PMVE à partir de 3000 cal. BCE suggèrent qu'au cours du Néolithique récent II, les conditions d'exploitation du sel pourraient avoir été significativement modifiées et que des avant-sites isolés du site principal pourraient être devenus la règle comme cela est observé sur le site proche de La Garenne. Les colluvions de pied de versant mises en place entre la fin du Néolithique récent et le Bronze final servent de support à une réoccupation saunière datée de l'Âge du Fer, entre le VIII[e] siècle et le III[e] siècle cal. BCE. La position de cette réoccupation en pied de versant est discutée quant à sa signification et est mise en relation avec une phase d'érosion et de recul des marais liée à la dégradation climatique et à l'augmentation des tempêtes qui caractérisent les débuts du 1[er] millénaire cal. BCE à l'échelle de la façade Atlantique. La position des sites sauniers de l'âge du Fer ne constitue donc pas, au moins à l'échelle locale, un indicateur du maximum transgressif qui est antérieur d'un millénaire.

Entrées d'index

Mots-clés : Estuaire, Charente, sel ignigène, géoarchéologie, Holocène, Néolithique récent, enceinte fortifiée

Keywords: Estuary, Charente, igneous salt, geoarchaeology, Holocene, Late Neolithic, walled site

Plan

1.Introduction
2.Zone d'étude
2.1. Contexte géologique et géomorphologique
2.2. Description du site archéologique du Pontet
3. Matériels et méthodes
3.1. Acquisition des données de terrain
3.1.1. Données géophysiques
3.1.2. Carottages
3.1.3. Tranchées archéologiques
3.2. Traitement des données sédimentaires
3.3. Chronologie
4. Résultats
4.1. Apport des données géophysiques
4.2. Les données des carottages et de la tranchée archéologique
4.3. L'apport de la tranchée Tr10-11 et du carottage SNP01
5. Discussion
5.1. Evolution paléogéographique de la Charente
5.2. Conséquences des évolutions paléogéographiques sur l'occupation humaine
6. Conclusion

Notes de la rédaction

reçu le 22 avril 2024, accepté définitivement le 26 septembre 2024

Texte intégral

fac-similé PDF 13M Freemium

1.Introduction

1 Les débuts de l'exploitation du sel coïncident avec l'émergence des premières sociétés agropastorales dès le VI[e] millénaire BCE en Europe orientale puis, plus tardivement en Europe occidentale et sur la façade Atlantique (Weller, 2005 ; Weller et Ard, 2024). Dans la seconde moitié du V[e] millénaire, le développement de sites à enceintes fossoyées entre le Marais poitevin et l'embouchure de la Gironde, comme les sites de Champ-Durand dans le Marais Poitevin (Cassen et Scarre, 1997 ; Joussaume, 1999 ; Ard et Weller, 2012), de la Sauzaie et de Couture dans le Marais de Rochefort (Pautreau, 1974 ; Gachina, 1975 ; Bolle, 1994 ; Ard, 2011), a été mis en relation avec la production et la diffusion du sel (Ard et Weller, 2012, 2014). Cette hypothèse repose notamment sur des analyses géochimiques réalisées sur des vases qui montrent des concentrations élevées en chlorures (Ard et Weller, 2012, 2014). Ces derniers ont été interprétés comme des récipients dédiés à la production de sel ignigène c'est-à-dire la concentration de l'eau salée par chauffage au feu jusqu'à cristallisation de la saumure. Si ces éléments constituent de solides arguments pour étayer l'hypothèse d'une production du sel au Néolithique, il existe peu de travaux qui abordent la question de l'organisation spatiale de cette production de sel dans ou autour de ces sites, c'est-à-dire de leurs relations à l'environnement. En effet, dans ce cas-ci, la production de sel est dépendante de l'accès aux eaux marines salées, qui est lui-même contrôlé par l'organisation des paléo-paysages et le niveau marin local.

2 À l'échelle de la façade Atlantique méridionale, ces éléments restent encore assez mal appréhendés pour la période comprise entre le V[e] et le I[er] millénaire BCE. Les travaux de Regain (1980), Carbonel et al. (1998) et Bourgueil (2005) n'apportent que peu d'éléments sur l'évolution des milieux au cours du Néolithique et de l'âge du Bronze. Les données les plus significatives concernent l'implantation des sites à sel de l'âge du Fer qui ont été utilisés pour reconstituer la position et l'altimétrie du trait de côte holocène le long de la façade charentaise (Gabet, 1968, 1970, 1971). Bien que ces données anciennes soient marquées par l'imprécision chronologique, stratigraphique, altitudinale et paléogéographique, ce qui laisse une grande marge d'incertitude, elles fournissent des jalons intéressants pour positionner le maximum de l'influence marine. Pour les périodes plus anciennes notamment du Néolithique récent à final, les conditions d'exploitabilité des sites pour la production de sel ignigène n'ont pas fait l'objet d'une confrontation avec les données paléo-environnementales. Pour cette période, les acquis concernent principalement l'évolution des marais maritimes mais sans relation avec les occupations humaines (Clavé et al., 2001), l'évolution du niveau marin (Garcia-Artola et al., 2018) ou encore les premiers impacts anthropiques (Carozza et al., 2023).

3 Dans ce travail, nous proposons d'explorer la relation entre le site du Pontet à Saint-Nazaire-sur-Charente (Charente-Maritime, France, fig. 1) et l'évolution de son environnement direct, *i.e.,* l'estuaire de la Charente et un étier, le Grand Écours, au cours de la seconde moitié de l'Holocène en particulier sur la période comprise entre le Néolithique récent (3600-2900 cal. BCE) et le second âge du Fer (460-150 cal. BCE) afin d'envisager l'évolution des conditions d'exploitation du sel sur ce site.

Fig. 1 – Carte de localisation de la zone d'étude.
Fig. 1 – Location map of the study area.

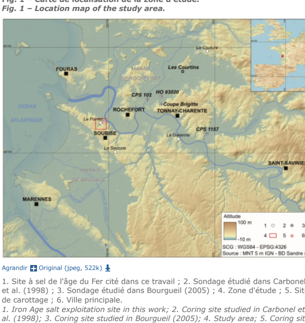

Agrandir Original (jpeg, 522k)

1. Site à sel de l'âge du Fer cité dans ce travail ; 2. Sondage étudié dans Carbonel et al. (1998) ; 3. Sondage étudié dans Bourgueil (2005) ; 4. Zone d'étude ; 5. Site de carottage ; 6. Ville principale.
1. Iron Age salt exploitation site in this work; 2. Coring site studied in Carbonel et al. (1998); 3. Coring site studied in Bourgueil (2005); 4. Study area; 5. Coring site; 6. Main city.

4 Localisée dans le bas estuaire de la Charente, cette enceinte fossoyée a fait l'objet d'une attention soutenue depuis sa découverte en 2009, en raison de sa proximité avec les sites de la Sauzaie à Soubise (Pautreau, 1974 ; Pautreau et Robert, 1975) et de la Garenne à Saint-Hippolyte (Burgaud, 1937 ; Gabet et Massaud, 1965). À partir de 2015, l'enceinte fossoyée du Pontet est un des sites-clés du Projet Collectif de Recherche (PCR) intitulé « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'âge du Fer ». Sur la période 2015-2020, plusieurs actions successives y sont menées : prospections géophysiques (Bruniaux et al., 2016 ; Bruniaux et al., 2017 ; Bruniaux, 2017), sondages, fouilles archéologiques et inventaire du mobilier (Mathé et Ard dir., 2015, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021) et enfin carottages, qui permettent aujourd'hui de proposer une synthèse alimentée par de nouvelles données sédimentaires et chronologiques.

5 L'évolution du bas estuaire de la Charente au cours de l'Holocène a fait l'objet d'une synthèse des connaissances par Carbonel et al. (1998) lors des travaux de l'autoroute A89 pour la partie autour de Rochefort. Quatre coupes ont été étudiées dont deux sont particulièrement informatives (fig. 1). Le sondage de l'écluse (CPS 102) d'une longueur de 22 m, a livré une séquence transgressive-régressive depuis un milieu estuarien ouvert vers 7400 + 170 BP (6586-5925 cal. BCE) à la base jusqu'à un marais doux dulçaquicole à partir de 3375 + 90 BP (1890-1455 cal. BCE) pour les trois derniers mètres. La coupe Brigitte réalisée sur le site de La Challonnière sur un versant dominant le marais a, quant à elle, livré une séquence de 4,10 m d'épaisseur. Elle renferme à sa base des éléments d'occupation néolithique reposant directement sur le substratum et datés à 5620 + 270 BP (5200-3810 cal. BCE) et associés à un environnement de vasière intertidale active jusqu'à l'âge du Bronze ancien. Une occupation saunière du 1[er] âge du Fer a également été identifiée. Ces auteurs concluent de ces travaux que le colmatage du golfe de Rochefort a été rapide et était quasiment achevé au début de l'âge du Fer.

6 Les travaux acquis autour du site du Pontet, situé près de 5 km en aval des sites étudiés par Carbonel et al. (1998) (fig. 1), permettent de compléter cette synthèse et visent plus spécifiquement trois objectifs : *(i)* reconstituer la paléogéographie du site du Pontet au moment des occupations néolithique et protohistorique ; *(ii)* proposer un modèle d'évolution sur le second Holocène de la zone humide fluvio-estuarienne située en contrebas de l'enceinte fossoyée et enfin *(iii)* envisager les conditions d'exploitabilité du site pour une production ignigène du sel durant le Néolithique récent au regard des données paléo-environnementales acquises et déterminer la localisation possible des exploitations saunières pré- et protohistoriques.

2.Zone d'étude

2.1. Contexte géologique et géomorphologique

7 Le site du Pontet est une enceinte fossoyée implantée sur le rebord de plateau qui domine la rive gauche du fleuve Charente, sur la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente (Charente-Maritime, France), à quelques kilomètres de l'exutoire de l'estuaire de la Charente (fig. 1). Il est situé au contact avec deux grands ensembles géomorphologiques décrits par Bourgueil et Moreau (1972). Le premier ensemble est un plateau calcaire étroit d'une altitude d'environ 20 m et constitué de *marnes à Exogyra columba gigas* du Turonien inférieur et de *calcaires à Rudistes* du Turonien supérieur. Le rebord du plateau d'orientation nord-est est disséqué par une série de petits vallons perpendiculaires et drainés (*e.g.,* le Grands Ecours, la Mornétrie, les Jamelles). Le second ensemble est constitué de basses plaines fluvio-estuariennes édifiées en relation avec la remontée du niveau marin Holocène (Bourgueil, 2005). Désignées localement sous le nom de « bri », ces formations peuvent atteindre jusqu'à 30 m d'épaisseur dans l'axe de la vallée incisée de la Charente (Bourgueil et Moreau, 1972 ; Weber, 2004) et sont constituées d'alluvions fines d'origine fluvio-marine déposées au cours de l'Holocène en contexte transgressif puis régressif. Il s'agit de formations argilo-limoneuses, bleu-gris, verdâtres à ocre ou rouges, plus ou moins compactes, très carbonatées et renfermant des débris coquilliers. La carte géologique différencie du bri ancien (bri bleu) et un bri récent (bri brun) sur la base de sa couleur, mais ce critère lié à l'oxydoréduction n'a pas de signification stratigraphique. Au droit d'environnements abrités, ces formations peuvent recouvrir de fins lits tourbeux (tourbe de base) ou des tourbes intercalées (Bourgueil, 2005).

8 Durant le Stade Isotopique Marin 2 (SIM2), le niveau marin est inférieur à l'actuel et la ligne de rivage se situe plus à l'ouest (Bourgueil et Moreau, 1972). De grandes dépressions entaillées dans des formations sédimentaires peu résistantes du Jurassique achèvent leur creusement sous l'effet de l'érosion différentielle (Sellier, 2010) en contexte périglaciaire. Avec le début de la transgression Holocène, le domaine continental est rapidement envahi par les eaux entre 8000 et 4500 cal. BCE (Weber, 2004). L'influence de la marée dynamique estuarienne semble être ressentie sur la Charente jusqu'à Cognac (Bourgueil, 2005). Le Marais de Rochefort est alors à cette période un golfe maritime qui se colmate rapidement sur ses marges. Les données du SHOM (2017) indiquent que le marnage au niveau de Rochefort est actuellement de 5 m. Si sa position abritée favorise la sédimentation, le golfe de Rochefort reste toutefois en eau tant que la vitesse de remontée du niveau marin est supérieure aux vitesses locales de sédimentation. À partir de ca. 1500 cal. BCE, les vitesses de sédimentation deviendraient supérieures ou égales à la vitesse de remontée du niveau marin (coupe de la Boutonne, Carbonel et al., 1998). Avec la quasi stabilisation du niveau marin à partir de cette date, les marais cessent d'agrader et leur altitude se fixe à l'altitude proche des pleines mers de vives eaux (PMVE, +3 m NGF, Bourgueil, 2005). Peu de données existent sur la chronologie de remplissage de l'estuaire de la Charente, en particulier au niveau des marais de Rochefort. Une tourbe de base est datée à 8140 ± 330 BP (7940-6380 cal. BCE) à -13,07 m NGF sur la carotte des Courtins (Bourgueil, 1995) et un faciès sablo-vaseux transgressif daté à 7400 ± 170 BP (6585-5925 cal. BCE) à -19 m NGF sur le sondage de l'Ecluse de Rochefort constituent les seules données disponibles à ce jour (Carbonel et al., 1998) (fig. 1).

9 Le site archéologique du Pontet est localisé sur le rebord du plateau calcaire surplombant une vallée à fond plat drainée par le Grand Ecours, un petit affluent de rive gauche de la Charente perpendiculaire au cours actuel du fleuve (fig. 2A). Si le versant au droit immédiat du site présente une pente abrupte estimée à 13° (Dandurand et al., 2020), le fond de vallée est quant à lui occupé par une zone humide, à topographie plane, à une côte topographique d'environ +3 m NGF s'élargissant vers la confluence du Grand Ecours et de la Charente où elle atteint environ 500 m de largeur.

2.2. Description du site archéologique du Pontet

10 Le site archéologique du Pontet est un habitat fossoyé découvert en 2009 par É. Bouchet par photo-interprétation des orthophotographies de la BDORTHO 2006 (fig. 2A). Les clichés ont permis d'identifier une enceinte constituée de quatre fossés subparallèles et discontinus (fig. 2B). En 2015, la réalisation de prospections géomagnétiques ont mis en évidence une organisation complexe du site qui comporte en fait trois enceintes fossoyées imbriquées (fig. 2C), délimitant une superficie d'environ 5 ha (Mathé et Ard dir., 2015 ; Bruniaux et al., 2017). Le site comprend *(i)* une enceinte externe (E1) composée de quatre fossés visibles sur les photographies aériennes ; *(ii)* une enceinte médiane (E2) constituée d'au moins trois fossés et enfin *(iii)* une enceinte interne (E3) incluant un seul fossé continu en forme d'arc de cercle. Les fossés des enceintes externe et médiane sont interrompus par un ensemble de 10 entrées. Deux d'entre elles (C1 et C2) sont localisées au niveau des fossés externes des enceintes E1 et E2 et correspondent à des dispositifs d'entrée en forme de « pinces de crabe » caractéristiques de la région du Centre-Ouest de la France (Burnez et Louboutin, 1999).

Fig. 2 – Le site néolithique du Pontet.
Fig. 2 – The Pontet neolithic site.

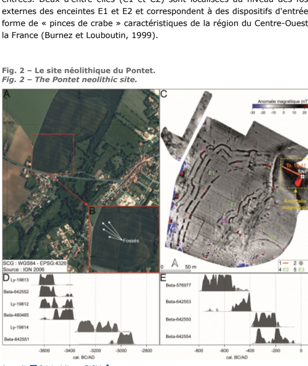

Agrandir Original (jpeg, 513k)

A : photographie aérienne de la vallée du Grand Écours ; B : photographie aérienne du site fortifié du Pontet ; C : carte des anomalies géomagnétiques de l'enceinte fossoyée du Pontet ; D : datations radiocarbones pour le Néolithique ; E : datations radiocarbones pour l'âge du Fer.
1. Tranchée archéologique ; 2. Site de carottage ; 3. Enceinte externe ; 4. Enceinte médiane ; 5. Enceinte interne ; 6. Entrée en forme de pinces de crabe.

A: aerial photography of the Grand Ecours' valley; B: aerial photography of the causewayed enclosure of the Le Pontet; C: geomagnetic anomaly map of the causewayed enclosure of the Le Pontet; D: radiocarbon dates for the Neolithic; E: radiocarbon dates for the Iron Age.
1. Archaeological trench; 2. Coring site; 3. External enclosure; 4. Middle enclosure; 5. Internal enclosure; 6. Entrance of the shape of crab's pincers.

11 L'enceinte fossoyée du Pontet est attribuée au Néolithique récent de type Peu-Richard dans son faciès maritime, à l'image de la plupart des enceintes de la région (Burnez et al., 2001). À partir de l'étude du mobilier céramique, lithique et des datations radiocarbones des structures, deux phases d'occupations néolithiques sont identifiées entre 3600-3300 cal. BCE et 3300-2900 cal BCE, soit à la charnière entre la fin du Néolithique récent I (3600-3350 cal. BCE) et du Néolithique récent II (3200-2900 cal. BCE) (Ard dir., 2022) (fig. 2D). Une réoccupation du site est également mise en évidence durant la Protohistoire par un niveau de briquetage, qui a livré du mobilier attribué au deuxième tiers du III[e] s. BCE (Tène B2/C1) (fig. 2E). Cependant, cette occupation de l'âge du Fer pourrait avoir une chronologie plus longue (Vacher in Mathé et Ard, 2022). Une réoccupation médiévale ponctuelle est également reconnue et attribuée aux XI[e] et XII[e] siècles.

12 Dans le cadre des prospections géomagnétiques réalisées par Bruniaux et al. (2017) pour caractériser l'architecture de l'enceinte fossoyée, une anomalie magnétique de forte intensité et étendue a été identifiée en contrebas de la structure en bordure du versant qui pourrait correspondre à une accumulation de matériaux chauffés, peut-être du briquetage qui attesterait d'une d'exploitation de sel ignigène. (fig. 2C). Cette anomalie magnétique a fait l'objet de travaux de terrains afin de préciser sa nature, sa chronologie, son épaisseur, son contexte d'installation et sa relation avec le site et son environnement.

3. Matériels et méthodes

3.1. Acquisition des données de terrain

13 Pour répondre à ces questions, une démarche pluridisciplinaire a été mise en œuvre qui croise apports des méthodes géophysiques de surface (prospection géomagnétique, prospection électromagnétique et sections de résistivité électrique) et acquisition de données stratigraphiques par tranchées et carottages (fig. 3).

Fig. 3 – Localisation des prospections géophysiques, des sites de carottage et de la tranchée archéologique sur le site du Pontet.
Fig. 3 – Location of geophysical surveys, coring sites and archaeological trench on the site of Le Pontet.

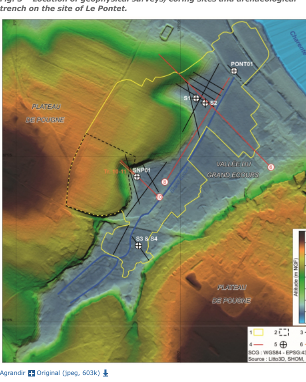

Agrandir Original (jpeg, 603k)

1. Prospection électromagnétique ; 2. Prospection géomagnétique ; 3. Section de résistivité électrique ; 4. Section de résistivité électrique exploitée dans ce travail ; 5. Site de carottage ; 6. Tranchée archéologique.
1. Electromagnetic survey; 2. Geomagnetic map; 3. Electric resistivity tomography section; 4. Electric resistivity tomography section studied in this work; 5. Coring site; 6. Archaeological trench.

3.1.1. Données géophysiques

14 Prospection électromagnétique par méthode Slingram

15 Une prospection électromagnétique a été réalisée sur une surface de 34 ha de la vallée du Grand Écours incluant le plateau calcaire et une partie du fond de vallée (fig. 3). Elle a été effectuée à l'aide d'un conductivimètre EM31-MK2 (Geonics Limited) équipé de deux bobines émettrice et réceptrice espacées l'une de l'autre de 3,66 m et fonctionnant avec une fréquence de 9,8 Hz. Le conductivimètre fonctionne à une fréquence de 1 Hz et les mesures sont couplées à un système GPS pour le positionnement. Cet instrument possède une profondeur d'investigation comprise entre 1,5 et 5 m sous l'instrument. Le protocole d'acquisition consiste à effectuer des profils espacés chacun de 4 à 5 m. Les mesures de conductivité apparente sont interpolées par la méthode de distance inverse à une puissance avec une maille d'interpolation de 2x2 m. La carte de conductivité apparente produite permet de différencier les différentes unités géomorphologiques au droit du site étudié.

16 Prospection géomagnétique

17 Une prospection géomagnétique à haute résolution et haute précision (30 points/m^2) a été réalisée en mai 2015 sur le site du Pontet sur une zone de 5 ha à l'aide d'un protocole associant un magnétomètre à pompage optique à vapeur de césium (G-858, Geometric) et une station totale (S8, Trimble) pour un positionnement précis des mesures magnétiques (fig. 3). Le protocole est détaillé dans Lévêque et Mathé (2015) et Bruniaux et al. (2017). Les objectifs de cette prospection étaient de préciser la géométrie de l'enceinte du Pontet, de cartographier les fossés et d'identifier d'éventuelles structures non visibles sur les photographies aériennes (fig. 2C).

18 Sections de résistivité électrique

19 Au total, 20 sections de résistivité ont été acquises dans la partie médiane et aval du fond de vallée (fig. 3). L'acquisition des pseudosections de résistivité apparente a été réalisée à l'aide d'un résistivimètre Terrameter LS (ABEM) utilisant un protocole de mesure combinant les configurations de quadripôle Wenner-Schlumberger et Dipôle-dipôle. Le résistivimètre est connecté à 64 électrodes en inox réparties uniformément selon un profil par l'intermédiaire de deux flûtes. Le choix de l'écartement inter-électrodes conditionne la profondeur d'investigations maximale et la résolution spatiale de la pseudosection, sachant qu'un petit écartement fournit une résolution plus importante au détriment de la profondeur d'investigation. Sur le site, plusieurs écartements inter-électrodes ont été effectués suivant les objectifs souhaités, avec des écartements de 0,5 m, 1 m et 2 m fournissant une profondeur d'investigation maximale respective de 6 m, 12 m et 24 m. Comme les pseudosections sont une représentation des mesures, elles ont été inversées avec le logiciel Res2Dinv (Geotomo Software) (Loke et Baker, 1996 ; Loke, 2014) pour obtenir un modèle de la géométrie des résistivités du sous-sol, appelé section de résistivité électrique. La longueur cumulée des sections est de 3374 m. Elles répondent ici à trois objectifs : (i) caractériser le remplissage sédimentaire du fond de vallée, (ii) identifier la limite du contact entre le substratum et le remplissage et (iii) sélectionner les sites de carottage. Dans ce travail, seules les sections 6, 8 et 10 qui apportent des informations significatives sur l'architecture sédimentaire de la vallée seront présentées en détail (fig. 3). Les autres données peuvent être consultées dans Bruniaux (2017).

3.1.2. Carottages

20 Si l'approche géophysique a tout d'abord été privilégiée, elle a toutefois montré des limites, notamment en raison de la saturation en sel du milieu (Bruniaux, 2017). Afin de compléter ces informations, six carottages, d'une profondeur comprise entre 3 à 8 m, ont été réalisés en contrebas du site du Pontet, suivant un gradient amont-aval (fig. 3). Les carottages ont été réalisés à l'aide d'un carottier à percussion thermique Cobra TT. Les prélèvements ont été réalisés en tube PCR de 6 cm de diamètre. Seules les carottes S2 et PONT01 ont atteint le substratum calcaire respectivement à 5,50 et 7,50 m. Outre le complément d'information sur la profondeur du substratum, ces données permettent : (i) de caractériser l'organisation stratigraphique du remplissage de la zone humide, (ii) d'établir sa chronologie sur le temps long (i.e. l'Holocène) et (iii) de documenter le contexte paléogéographique du site en relation avec l'évolution du niveau marin et du colmatage sédimentaire.

3.1.3. Tranchées archéologiques

21 Plusieurs tranchées ont été réalisées à la pelle mécanique dans les parties basses des versants là où l'implantation de carottages est difficile en raison de la pente. Elles permettent d'appréhender l'évolution latérale continue des formations superficielles. Dans le cadre de ce travail, seule la tranchée Tr10-11, d'une longueur de 35 m et d'une profondeur de 2 m à 2,5 m sera présentée (fig. 3). Elle est située perpendiculairement au versant et traverse une anomalie magnétique sur toute sa largeur (fig. 2C). Le carottage SNP01 a été acquis dans son prolongement. La tranchée a fait l'objet d'un enregistrement photographique et d'un relevé par log régulier. Pour chacun d'eux, un descriptif des faciès pédo-sédimentaires a été réalisé sur le terrain.

3.2. Traitement des données sédimentaires

22 Après extraction, les carottes ont été découpées et photographiées. Elles ont ensuite fait l'objet d'une description macroscopique des faciès sédimentaires incluant la couleur, la texture, la structure et la présence d'inclusions. Les carottes S1 à S4 ont été analysées (granulométrie et susceptibilité magnétique) au laboratoire LETG (Brest) dont les résultats ont été publiés dans Bruniaux (2017). Pour la séquence PONT01, la description visuelle des faciès a été améliorée par la photographie à haute résolution et une radiographie Scopix® réalisées par la plateforme « Analyse des Carottes Sédimentaires » du laboratoire EPOC (Bordeaux). Les données granulométriques ont été acquises à un intervalle d'échantillonnage régulier de 5 cm soit au total 104 échantillons de 1 cm^3. Après avoir été séchés à l'étuve à 105°C pendant 24 h, les échantillons très indurés sont délicatement désagrégés dans un mortier. Pour chacun d'entre eux, 5 g de sédiments ont été traités avec une solution d'hexamétaphosphate de sodium à une concentration de 108 g/L pour disperser les agrégats. L'analyse granulométrique a été réalisée à l'aide d'un granulomètre laser Horiba LA-960V2 au laboratoire LIENSs. Les données obtenues représentent le pourcentage du volume pour chacune des 97 classes de taille de grain, comprises entre 0,01 à 3 000 µm. Elles ont été ensuite traitées par le logiciel Gradistat pour le calcul des indices granulométriques élémentaires (médiane, indice de tri, asymétrie et kurtosis). Une Analyse en Composantes Principales (ACP) a été réalisée sur les données granulométriques brutes afin de caractériser la nature des échantillons sédimentaires. Les scores de l'ACP ont ensuite fait l'objet d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) afin d'établir des groupes d'échantillons similaires. La procédure statistique utilisée sous le logiciel R est détaillée dans Duquesne et Carozza (2023). Les teneurs en argile, limon et sable déterminées à partir de Gradistat ont ensuite été traitées dans le package R Soil Texture Wizard (Moeys, 2018) afin de caractériser la texture de chaque séquence à partir du système de classification texturale français (« AISNE ») (Jamagne, 1967 ; Baize et Jabiol, 1995). Le D_{50} et le D_{99} ont également été extraits pour la construction d'une image CM (Passega, 1964). Ce graphique est constitué de segments homogènes correspondant à des processus de dépôt des sédiments : décantation, suspension homogène, suspension gradée, saltation et roulage. Les limites des segments ont été définies à partir des travaux de Duquesne (2021) et Duquesne et Carozza (2023). L'interprétation de l'image CM a été faite notamment en comparaison avec les données obtenues par Bertrand (2008) sur le marais de Gemido. La discrimination des modes de dépôts est ici difficile en raison de la forte homogénéité des valeurs du D_{50} et du D_{99} dans le cas d'échantillons à granulométrie fine. Ce type d'analyse centrée uniquement sur deux indices ne permet pas non plus d'aborder la complexité des distributions granulométriques des échantillons multimodaux. Aussi, les données ont fait l'objet d'une classification par la méthode EMMAGeo (EMMAgeo version 0.9.7; R version 4.2.0) afin d'identifier et de quantifier les processus de transport et de dépôt des sédiments (Dietze et Dietze, 2019 ; Dietze et al., 2012 ; Dietze et al., 2013 ; Dietze et al., 2014 ; Dietze et al., 2022). Cette approche statistique permet de décomposer les distributions granulométriques d'échantillons multimodaux en classes et de calculer leur contribution respective par rapport à la composition du sédiment brut. La méthode retenue ici est le protocole EMMA robuste développé par Dietze et al. (2022), déjà appliquée sur un enregistrement sédimentaire similaire dans Duquesne et Carozza (2023). L'interprétation des données repose sur la démarche proposée par Lenz et al. (2023) sur les marais de fond de baie de Tümlau.

3.3. Chronologie

23 La chronologie des séquences repose sur 22 datations ^{14}C effectuées sur les carottes S2, S3, SNP01 et PONT1. Elles ont été réalisées sur fragment végétal, fraction organique, bois et charbon (tab.1). Les datations ont été calibrées à l'aide du package R CLAM (Blaauw, 2010) en utilisant la courbe de calibration IntCal20 (Reimer et al., 2020). Les datations ^{14}C ont été calibrées à un intervalle de confiance de 95 % (2 σ) et sont exprimées en années calibrées BP (cal. BP) ou en années calibrées BCE/CE (cal. BCE/CE) afin de permettre les comparaisons avec les données archéologiques. Les datations ont été utilisées pour la construction d'un modèle âge/profondeur afin d'estimer les âges de niveaux repères et la détermination des vitesses de sédimentation. Six datations ont été rejetées car elles présentent une inversion significative.

Tab. 1 - Datations radiocarbones des carottes S2, S3, SNP01 et PONT01. Les dates sont calibrées à 2 σ avec le package R CLAM et la courbe de calibration IntCal20.
Tab. 1 - Radiocarbon dates of the S2, S3, SNP01, PONT01 cores. Dates are calibrated to 2 σ with the R package CLAM and the Intcal20.14C calibration curve.

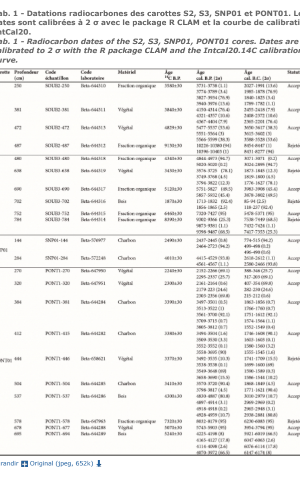

Carotte	Profondeur (cm)	Code échantillon	Code laboratoire	Matériel	Âge ^{14}C B.P.	Âge cal. B.P. (2σ)	Âge cal. B.C. (2σ)	Statut
S2	250	SOUB2-250	Beta-644310	Fraction organique	3580±30	3731-3738 (1.1) 3774-3789 (3.4) 3827-3974 (76.9) 3940-3976 (13.6)	2027-1991 (13.6) 1985-1878 (76.9) 1840-1825 (3.4) 1789-1782 (1.1)	Acceptée
	381	SOUB2-381	Beta-644311	Végétal	3840±30	4150-4314 (76.4) 4321-4357 (10.6) 4367-4404 (7.9)	2455-2418 (7.9) 2408-2372 (10.6) 2365-2201 (76.4)	Acceptée
	472	SOUB2-472	Beta-644313	Végétal	4829±30	5477-5537 (53.6) 5551-5564 (3) 5566-5599 (38.3)	3650-3617 (38.3) 3615-3602 (3) 3588-3528 (53.6)	Acceptée
	487	SOUB2-487	Beta-644312	Fraction organique	9130±30	10226-10380 (94) 10396-10403 (1)	8454-8447 (1) 8431-8277 (94)	Rejetée
S3	480	SOUB3-480	Beta-644318	Fraction organique	4340±30	4844-4973 (94.7) 5020-5020 (0.2)	3071-3071 (0.2) 3024-2895 (94.7)	Acceptée
	638	SOUB3-638	Beta-644319	Végétal	3430±30	3576-3725 (78.1) 3749-3768 (4.5) 3794-3822 (12.3)	1873-1845 (12.3) 1819-1800 (4.5) 1776-1627 (78.1)	Acceptée
	690	SOUB3-690	Beta-644317	Fraction organique	5120±30	5751-5827 (49.5) 5857-5932 (45.4)	3983-3908 (45.4) 3878-3802 (49.5)	Acceptée
	702	SOUB3-702	Beta-644316	Bois	1870±30	1713-1832 (92.4) 1856-1860 (2.5)	85-94 (2.5) 118-237 (92.4)	Rejetée
	752	SOUB3-752	Beta-644315	Fraction organique	6460±30	7320-7427 (95)	5478-5371 (95)	Acceptée
	784	SOUB3-784	Beta-644314	Fraction organique	8390±30	9302-9366 (25.3) 9373-9381 (1.1) 9398-9487 (68.5)	7538-7449 (68.5) 7432-7424 (1.1) 7417-7353 (25.3)	Rejetée
SNP01	144	SNP01-144	Beta-576977	Charbon	2490±30	2457-2445 (0.8) 2464-2723 (94.2)	774-515 (94.2) 499-498 (0.2) 496-490 (0.6)	Acceptée
	284	SNP01-284	Beta-572248	Charbon	4010±30	4415-4529 (93.8) 4561-4567 (1.1)	2618-2612 (1.1) 2580-2466 (93.8)	Acceptée
PONT01	270	PONT1-270	Beta-647950	Végétal	2240±30	2152-2266 (69.1) 2295-2337 (25.7)	388-346 (25.7) 317-203 (69.1)	Acceptée
	320	PONT1-320	Beta-647951	Végétal	2300±30	2161-2164 (0.6) 2179-223 (24.6) 2303-2356 (69.8)	407-354 (69.8) 282-230 (24.6) 215-212 (0.6)	Acceptée
	384	PONT1-381	Beta-644284	Charbon	3390±30	3497-3501 (0.5) 3513-3522 (1) 3561-3700 (92.1) 3709-3715 (0.7) 3805-3812 (0.7)	1863-1856 (0.7) 1766-1760 (0.7) 1751-1612 (92.1) 1574-1564 (1.1) 1552-1549 (0.4)	Acceptée
	412	PONT1-415	Beta-644282	Charbon	3380±30	3494-3504 (1.6) 3509-3530 (3.3) 3552-3552 (0.1) 3558-3695 (90)	1746-1608 (90) 1603-1603 (0.1) 1580-1560 (3.3) 1555-1545 (1.6)	Acceptée
	444	PONT1-446	Beta-658621	Végétal	3370±30	3492-3535 (10.3) 3538-3538 (0.1) 3549-3648 (69) 3658-3690 (15.5)	1741-1709 (15.5) 1699-1600 (69) 1590-1589 (0.1) 1586-1544 (10.2)	Acceptée
	504	PONT1-504	Beta-644285	Charbon	3410±30	3570-3720 (90.4) 3798-3817 (4.5)	1868-1849 (4.5) 1771-1621 (90.4)	Acceptée
	537	PONT1-537	Beta-644286	Bois	4300±30	4820-4907 (80.8) 4897-4914 (3.1) 4918-4918 (0.2) 4928-4959 (10.7)	3010-2979 (10.7) 2969-2969 (0.2) 2965-2948 (3.1) 2938-2881 (80.8)	Acceptée
	578	PONT1-578	Beta-647963	Fraction organique	7320±30	8032-8179 (95)	6230-6083 (95)	Rejetée
	678	PONT1-677	Beta-644288	Végétal	5070±30	5743-5903 (95)	3954-3794 (95)	Rejetée
	695	PONT1-694	Beta-644289	Bois	5240±30	4225-4198 (8) 4165-4127 (17.8) 4114-4098 (2.6) 4070-3972 (66.5)	5921-6019 (66.5) 6047-6083 (2.6) 6076-6114 (17.8) 6147-6174 (8)	Acceptée

Agrandir Original (jpeg, 652k)

24 En complément des datations ^{14}C environnementales, les éléments de datation archéologique et ^{14}C des structures ont été intégrés dans ce travail afin de documenter la chronologie des occupations néolithique et protohistorique du site du Pontet (Ard dir., 2022) (tab. 1, fig. 2D, E). Ils ont été traités de la même manière que les dates environnementales.

4. Résultats

4.1. Apport des données géophysiques

25 La carte de la conductivité électrique apparente a été utilisée afin de reconstituer la paléogéographie de la zone basse et son contact avec les versants (fig. 4). Les sections de résistivité électrique ont ensuite été réalisées pour obtenir une information stratigraphique sur le remplissage sédimentaire notamment dans les zones de vallons encadrant l'éperon du Pontet. L'association de la carte de conductivité apparente et des sections de résistivité offre une vision en 2,5 D de la géométrie et du remplissage sédimentaire du vallon.

Fig. 4 – Carte de conductivité électrique apparente (maille d'interpolation 2x2 m) du fond du vallon du Grand Écours (EM 31). Profondeur d'investigation entre 1,5 et 5 m (EM31-MK2).
Fig. 4 – Apparent electrical conductivity map (interpolation mesh 2x2 m) of the Grand Ecours valley floor (EM31). Depth of investigation between 1.5 and 5 m (EM31-MK2).

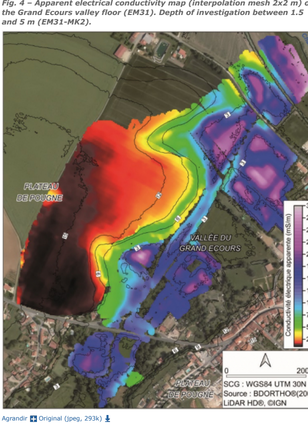

Agrandir Original (jpeg, 293k)

26 La carte de la conductivité électrique apparente montre une opposition nette entre les zones topographiquement basses caractérisées par une conductivité supérieure à 150 mS/m et les zones de plateau et de versants dont la conductivité est comprise entre 30 et 150 mS/m (fig. 4). Les zones basses, constituées de matériaux fins de type bri argilo-limoneux à limono-argileux présentent une conductivité élevée. Cependant, des fluctuations de leur valeur sont observées qui s'expliquent par trois facteurs : *(i)* l'épaisseur des formations fluvio-marines qui augmente d'amont en aval et des versants vers l'axe du vallon ; *(ii)* l'existence d'un gradient de salinité amont-aval au sein de la vallée du Grand Écours lié aux intrusions d'eaux salines estuariennes et *(iii)* les perturbations anthropiques induites par des remblais, les perturbations des reliefs en surface et les effets de drainage des fossés. L'altitude de la démarcation de cette formation est remarquablement constante à +3 m NGF, ce qui correspond à la hauteur des PMVE. Les versants se caractérisent quant à eux par une conductivité comprise entre 50 et 75 mS/m. La valeur inférieure suit l'isohypse +6 m NGF et est tabulaire à l'échelle du site. Elle est interprétée comme la base du niveau des marnes du Turonien inférieur, épaisses de 4 à 6 m (Marnes grises à *Exogyra columba gigas* ; Bourgueil et al., 1972). Le plateau, globalement peu conducteur montre des variations progressives de la valeur de conductivité sur les versants convexes comme au lieu-dit La Pougne, mais plus brutales dans le cas de versants abrupts et à falaises comme au nord de l'éperon du Pontet. Ces variations morphologiques résultent en grande partie de remaniements des versants par les travaux agricoles. L'organisation des formations sédimentaires et en particulier leur épaisseur peut être précisée à partir des données ERT (sections 6, 8 et 10) (fig. 5).

Fig. 5 – Sections de résistivité électrique étudiées sur le site du Pontet.
Fig. 5 – Electric resistivity tomography sections studied on the site of Le Pontet.

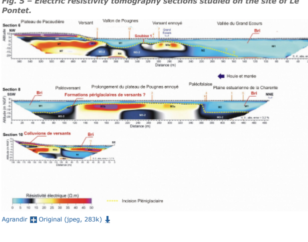

Agrandir Original (jpeg, 283k)

27 La section 6 d'une longueur de 580 m est orientée perpendiculairement à l'axe du vallon du Grand Ecours dans sa partie aval (fig. 3-5). Elle permet de préciser l'organisation stratigraphique du plateau et des versants, ainsi que son contact avec le remplissage de fond de vallée et son architecture alluviale. Le plateau et les coteaux montrent une succession d'unités parallèles à résistivité contrastée (anomalies M5, M6 et M7) d'origine lithologique qui opposent les calcaires (M5 et M7) et les marnes (M6) comme cela a été suggéré par la carte de la conductivité électrique apparente. La zone basse montre une organisation complexe et la délimitation entre le substratum calcaire et le remplissage alluvial est difficile, en raison de la saturation en eau saumâtre. Sur la zone de contact entre le substratum et le remplissage nord-ouest, l'anomalie M1 (résistivité < 5 mS/m) longue d'environ 100 m et dont la profondeur atteint 13 m, vient s'appuyer latéralement sur les niveaux M3a et M3b (résistivité comprise entre 25 et 50 mS/m). Le substratum de ce paléo-vallon apparaît ainsi très hétérogène. La partie sud-est de la section montre une superposition entre l'anomalie M1 et M2 légèrement plus résistante (7 à 10 mS/m). La démarcation entre les deux ensembles est peu contrastée et la géométrie de l'incision du vallon du Grand Écours est difficile à préciser. Toutefois, l'épaisseur du remplissage alluvial atteint ici une vingtaine de mètres au maximum. Cette section montre que l'éperon de Pougne se prolonge par une zone haute calcaire ennoyée sous le remplissage fluvio-estuarien peu épais.

28 La section 8 d'une longueur de 480 m longe le tracé du Grand Ecours suivant une direction SSW-NNE depuis le pied du site du Pontet jusqu'à l'estuaire (fig. 3-5). Elle montre une organisation en trois ensembles distincts. Au sud, l'anomalie M1 vient reposer par l'intermédiaire de l'anomalie M2 sur le substratum calcaire résistif M3-2 (15 à 50 mS/m). Le contact entre M1 et M2

Les autres sites d'où provient le NR-1 ont été systématiquement fouillés. Le niveau moustérien de la couche 8 date du MIS 3 (fig. 11). Plus ancien, le niveau 9 est attribué au MIS 4 (fig. 12). Il a livré un petit ensemble de pièces moustériennes, dont un racloir double convergent, et un fragment de mandibule d'enfant. Le niveau 10 est attribué au MIS 5 (fig. 13). Il a livré un petit ensemble de pièces moustériennes, dont un racloir double convergent, et un fragment d'os iliaque. Le niveau 11 est attribué au MIS 6 (fig. 14). Il a livré un petit ensemble de pièces moustériennes, dont un racloir double convergent, et un fragment d'os iliaque.

Le niveau 12 est attribué au MIS 7 (fig. 15). Il a livré un petit ensemble de pièces moustériennes, dont un racloir double convergent, et un fragment d'os iliaque. Le niveau

Cassola G., Scarso C. (1997) – Les ensembles de la Pietrara et du Haut-Lazio (Latium) : caractérisation et évolution. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 94, 3, pp. 307-320.
https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1997_num_94_3_10555

Cassola G., Gioffre D., Mercuri A. (1998) – Les « Pics à encoches » dans le contexte du Paléolithique supérieur de l'Italie centrale. In : Otte M. (dir.), *Actes du Colloque international de Liège et Table ronde de Tilff, 1995*, Liège, Service de Préhistoire, Université de Liège, pp. 1-15.
https://orbi.uliege.be/handle/2268/3

Cassola G., Gioffre D., Mercuri A. (1999) – Le Gravettien de la Pietrara et du Haut-Lazio (Latium) : caractérisation et évolution. In : Actes du Colloque international de Forlì, *The Gravettian in the Mediterranean*, Forlì, Abaco Edizioni, pp. 1-15.
https://orbi.uliege.be/handle/2268/2

Cassola G., Gioffre D., Mercuri A. (2000) – Le Gravettien de la Pietrara et du Haut-Lazio (Latium) : caractérisation et évolution. *Rivista di Scienze Preistoriche*, 50, pp. 1-15.
https://orbi.uliege.be/handle/2268/1

Cassola G., Gioffre D., Mercuri A. (2001) – Le Gravettien de la Pietrara et du Haut-Lazio (Latium) : caractérisation et évolution. *Rivista di Scienze Preistoriche*, 51, pp. 1-15.
https://orbi.uliege.be/handle/2268/4

Cassola G., Gioffre D., Mercuri A. (2002) – Le Gravettien de la Pietrara et du Haut-Lazio (Latium) : caractérisation et évolution. *Rivista di Scienze Preistoriche*, 52, pp. 1-15.
https://orbi.uliege.be/handle/2268/5

Cassola G., Gioffre D., Mercuri A. (2003) – Le Gravettien de la Pietrara et du Haut-Lazio (Latium) : caractérisation et évolution. *Rivista di Scienze Preistoriche*, 53, pp. 1-15.
https://orbi.uliege.be/handle/2268/6

Dantinne E., Gilbert A., Gilbert M. (1975) – Le gisement de Trou Al'Wesse à Modave (province de Liège). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 72, 3, pp. 73-78.
https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1975_num_72_3_5

Dantinne E., Gilbert A., Gilbert M. (1976) – Le gisement de Trou Al'Wesse à Modave (province de Liège). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 73, 3, pp. 73-78.
https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1976_num_73_3_5

Dantinne E., Gilbert A., Gilbert M. (1977) – Le gisement de Trou Al'Wesse à Modave (province de Liège). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 74, 3, pp. 73-78.
https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1977_num_74_3_5

Dantinne E., Gilbert A., Gilbert M.